

---

# Conférence du désarmement

16 février 2011  
Français  
Original: anglais

---

## **Lettre datée du 11 février 2011 adressée au Secrétaire général de la Conférence du désarmement par le Représentant permanent de Chypre concernant la position de Chypre sur la question soulevée dans le document CD/1903, daté du 26 janvier 2011**

J'ai l'honneur de vous informer que la position de la République de Chypre sur la question soulevée dans le document CD/1903 (26 janvier 2011) de la Conférence du désarmement n'a pas changé par rapport à celle qui était exposée dans les lettres de la République de Chypre dont les textes ont été distribués comme documents de la Conférence du désarmement sous les cotes CD/1439 (13 décembre 1996) et CD/1740 (15 juillet 2004).

Je vous prie de bien vouloir faire le nécessaire pour que le texte de la présente lettre soit distribué comme document officiel de la Conférence du désarmement.

L'Ambassadeur  
Représentant permanent  
(Signé) Andreas **Hadjichrysanthou**